



Qu'est-ce qui s'applique en cas d'isolement & de quarantaine ?

Isolement

pour personnes positives après un test PCR ou autotest



Quarantaine

personnes ayant eu un contact avec une personne infectée



Combien de temps ?	7 jours complets après la date d'apparition des symptômes ou du résultat positif (test PCR ou test antigénique certifié)	<p>La Direction de la santé recommande pendant 7 jours après le contact potentiellement infectant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'éviter les contacts avec des personnes vulnérables ; • de limiter vos contacts (évitiez les fêtes et les rassemblements) ; • de porter un masque pendant cette période, si possible de type FFP2 ; • de vous autotester régulièrement. Nous vous recommandons de réaliser un autotest antigénique rapide pendant 5 jours après le dernier contact à haut risque.
Que faire ?	rester chez soi et s'isoler des autres personnes du foyer (si pas possible › port du masque)	
Qui est concerné ?	personnes vaccinées et non vaccinées	
Exception	L'isolement peut être arrêté avant la fin des 7 jours si la personne infectée effectue 2 autotests antigéniques à minimum 24 heures d'écart, dont les résultats sont tous les deux négatifs. Cela s'applique aussi bien aux personnes vaccinées qu'aux personnes non vaccinées.	